

**INTITULE DU POSTE**

ENSA CLERMONT-FERRAND\_2021-775120\_MC\_HCA\_CAT 1

**INTITULE LONG DU POSTE**

Maître de conférences / Histoire et cultures architecturales et urbaines / CATEGORIE 1

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS (A compléter par le BCPRE)**

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCF
Catégorie	A
Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2022

**LOCALISATION DU POSTE (A compléter par l'ENSA)**

Région : Auvergne-Rhône-Alpes  
Département : Puy-de-Dôme (63)

Adresse : 85 rue du Dr Bousquet -63100 CLERMONT-FERRAND

**EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement (A compléter par l'ENSA)****ENSEIGNER PAR LE MILIEU**

Fidèle à son histoire et à son implantation géographique dans le **Massif Central**, l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand cultive sa singularité dans le paysage des ENSA françaises.

Les défis qui attendent les architectes, et donc nos futurs étudiants, sont considérables. L'épuisement des ressources, le nouveau régime climatique, l'effondrement de la biodiversité, l'effondrement de nombreuses petites centralités, les inégalités sociales criantes sont autant de sujets qui impactent directement le secteur de la construction et de l'aménagement. La crise de la Covid 19 n'a fait que révéler les impasses auxquelles nous sommes confrontés. L'ENSACF a décidé de s'interroger sur cette crise globale pour mieux armer ses étudiants.

Mais face à ces enjeux, plutôt que d'en appeler à une dimension d'emblée globale et internationale, l'ENSACF a fait le choix de réaffirmer son ancrage territorial et de penser sa mission, tant sur le plan de la pédagogie que sur celui de l'animation du débat public, à partir du milieu qui est le sien. C'est la raison pour laquelle elle ambitionne de devenir un établissement de référence sur deux thématiques transversales qui concernent directement sa biorégion d'implantation, les ruralités et les marges, tout en approfondissant sa pédagogie fondée sur la pensée trans-scalaire et l'expérimentation. L'ouverture sur l'ailleurs, européen, international, s'envisage selon nous à partir de cet ici, et non l'inverse.

**DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école (A compléter par l'ENSA)****EXPLORATIONS**

Dans une situation critique au sein de laquelle les concentrations métropolitaines montrent des limites, d'autres scénarios sont à inventer. Les activités pédagogiques et scientifiques de l'ENSACF s'orientent vers cette exploration d'autres possibles.

Ainsi, en cohérence avec notre territoire, l'UMR *Ressources* a choisi la thématique des « **marges** » comme objet de recherche, entre critiques et transgressions, résistances et résiliences. Il s'agit par-là de cultiver l'idée selon laquelle ce n'est pas depuis l'intérieur d'un système dominant que l'on trouve les solutions les plus pertinentes à un problème posé mais bien depuis ses marges.

En parallèle, l'ENSACF explore les outils de conception dans la pédagogie du projet notamment dans deux registres : **pensée trans-scalaire, et expérimentation.**

Deux dimensions pédagogiques caractérisent la pensée trans-scalaire et plus largement la **culture des**

**interdépendances.** La première concerne le rapport de l'architecture à son milieu, i.e. à l'ensemble des réalités entrelacées, proches ou lointaines, matérielles, sociales et idéelles, qui forment tout autant sa matrice que son empreinte. La seconde traite du rapport de l'architecture avec les disciplines associées grâce à l'intégration de savoirs spécifiques et transversaux dans l'enseignement du projet.

Enfin, l'ENSACF approfondit la pédagogie de l'expérimentation : ateliers hors les murs, *design build*, réhabilitation de l'existant par les stratégies du *low-tech*, du réemploi, visant la réduction de l'impact environnemental du bâti.

Les quatre Domaines d'Études de master proposent des entrées différentes, mais complémentaires, du projet pédagogique de l'école. Ils visent à équiper les étudiants face à une crise écologique qui se dévoile de plus en plus comme une profonde crise de l'habitation humaine. Par le choix des territoires d'études et l'exploration de modes d'attention renouvelés face à des réalités fragilisées, les DE explorent une logique de soin envers des milieux à réparer, à régénérer.

Ces enjeux invitent à réviser nos fondamentaux et à dépasser des approches strictement techniciennes de l'écologie.

A la suite de Guattari et de ses trois écologies, il nous semble que la sensibilisation à l'écologie environnementale dans l'établissement doit s'accompagner d'un accent sur les écologies sociale et mentale. La première invite à mieux considérer notre rapport aux réalités économiques et sociales, aux liens entre les hommes au sein de chaque société dont ils participent, et nous engage à développer un esprit collaboratif. La deuxième questionne notre subjectivité, notre capacité à nous individuer dans le monde, à cultiver l'invention et l'altérité.

Dans un monde devenu très incertain, en tant qu'institution et pédagogues, nous n'avons pas toutes les réponses, loin de là. Comme les étudiants, les enseignants-chercheurs sont des apprenants. Il s'agit d'explorer l'inconnu ensemble, d'imaginer collectivement les solutions de demain.

**DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution (A compléter par l'ENSA)**

**Missions et activités principales**

L'ENSACF recrute un.e enseignant.e-chercheur.e, architecte et docteur.e. Il.elle interviendra à la fois en cycle Licence et en cycle Master et dispensera des enseignements suivant différents formats : cours magistraux, travaux dirigés, séminaires, encadrement de mémoires et de projets. Le profil recherché est celui d'un.e candidat.e, dont la formation et les travaux - à la croisée des champs HCA et TPCAU - portent une attention accrue à l'héritage architectural et à son cadre urbain, rural et paysager.

**Charges pédagogiques et scientifiques : à titre indicatif**

**A-Cycle Licence : cours magistraux et travaux dirigés**

**>SEMESTRE 1-UE1.2 –Antiquité / Moyen-Age - 8hCM**

En amont du CM : *Histoire de l'architecture, la modernité architecturale, 15<sup>e</sup> -20<sup>e</sup> siècles : persistances, ruptures et modèles*. Ciblé sur deux périodes fondatrices de l'histoire de l'Architecture, ce cours visera à mieux comprendre dans quel contexte culturel a émergé une architecture occidentale, entre innovation et emprunts. Forme, technique, matière et vocabulaire y seront décryptés.

**>S.2- UE 2.1 - Analyse architecturale - 24hTD (4 enseignants TPCAU + 4 moniteurs)**

Exercice d'analyse de maisons conçues au cours du XX<sup>e</sup> siècle et du XXI<sup>e</sup> siècle.

**>S.2- UE2.1 - Exercice transversal pluri-disciplinaire « intensif » - 24hTD**

6 binômes d'enseignants (champ TPCAU + autre champ disciplinaire) engagent un travail exploratoire sur une thématique qui change chaque année. Pour ce poste, l'Ensacf attend des propositions sur les manières de documenter l'existant (dans sa diversité d'acceptions), par l'exercice du relevé.

**>S.3- UE 3.2 - Histoire de la construction et des techniques - 15hCM**

Le cours se situera à l'interface entre histoire de l'architecture et histoire des sciences et des techniques, dans une période chronologique plutôt ciblée sur les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle.

**>S.3- UE 3.2-TD pluri-disciplinaire HCA/STA/TPCAU - 15hTD**

Ce TD comportera des exercices associés à un corpus bâti de la région clermontoise et viendra questionner, par l'analyse, les thématiques du cours. Cet exercice mobilise les méthodes de représentation et sollicite l'approche du contexte historique, de la matérialité constructive et des usages.

**B-Cycle Master : projet et approfondissements, suivi mémoires, séminaire - Domaine d'Étude METAPHAUR**

Le domaine d'étude METAPHAUR (MEmoire et Techniques de l'Architecture et du Patrimoine HABité Urbain et Rural) forme les étudiants à développer des réflexions portant sur ce qui fait héritage (architectural, urbain, rural et paysager), interrogeant par là même les manières de le préserver dans l'acte de transformation.

Au sein de ce DE, le.la candidat.e aura différentes charges pédagogiques :

**S7-UE7.1** – encadrement d'un atelier de projet et approfondissement

**S8-UE 8.1** – exercice d'approfondissement du projet

**S8 et S9-UE 8.2 et 9.2** – construction de séminaires et suivi mémoires

**S10** – suivi mémoire recherche

**CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques (A compléter par l'ENSA)**

**Spécificités du poste**

L'Ensacf ouvre un poste qui hybride les compétences inhérentes aux attentes des champs HCA et TPCAU. Le.la candidat.e devra démontrer, par ses propositions d'enseignements, par ses recherches et par son exercice de la maîtrise d'œuvre, une réelle capacité de dialogue transdisciplinaire, qui devra être clairement exposée dans le dossier présenté.

**Attentes de l'Ensacf**

Plus globalement, l'Ensacf attend de chaque candidat.e (note pédagogique et annexes) :

- un propos construit sur la pédagogie au sein d'une École Nationale Supérieure d'Architecture ;
- des réponses ciblées autour des attendus spécifiques de la fiche de poste ;
- un positionnement par rapport à ce que défend l'ENSA de Clermont-Ferrand, notamment au travers des thèmes portés par le projet d'établissement mais aussi ceux inscrits au sein de l'UMR Ressources ;
- une démarche prospective : au regard des spécificités du parcours du ou de la candidate, l'énonciation de propositions qu'il.elle pourrait porter en cohérence avec le projet de l'ENSACF ou dans la continuité de celui-ci. Le.la candidat.e devra notamment participer à conforter les partenariats en cours dans l'école.

En outre, il est attendu : une participation aux séminaires pédagogiques, aux travaux d'évaluation pédagogique, aux commissions opérationnelles de l'ENSACF, aux assemblées générales de l'UMR Ressources.

### **Temps de travail d'un enseignant-chercheur**

*Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :*

*1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;*

*2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.*

## **DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHÉ (A compléter par l'ENSA)**

### **1 - Expériences et compétences souhaitées**

>une expérience d'enseignement dans le champ HCA au sein des écoles nationales supérieures d'architecture ;  
>une pratique de recherche à la croisée de l'histoire de l'architecture, des techniques et du patrimoine, ayant conduit à une production personnelle et à la diffusion des connaissances (publications d'ouvrages et d'articles, édition d'ouvrages collectifs, etc.)

>une expérience de praticien.ne portant plus spécifiquement sur la transformation de l'existant.

>une expérience en master dans l'enseignement du projet architectural et urbain, du suivi des mémoires et des séminaires : les expériences et compétences du ou de la candidate devront notamment permettre de guider les étudiants de master dans la construction de positionnements étayés sur des situations de transformations d'existants (architectures et territoires), dont la valeur patrimoniale est avérée

### **2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

-Participer aux échanges portant sur des évolutions et enrichissements du champ HCA en licence au regard du projet d'établissement.

-Inscrire ses propositions d'enseignements et thématiques de séminaire en Master au sein du Domaine d'Etudes METAPHAUR et participer aux débats conduisant à l'évolution des orientations de ce DE et à sa structuration

-Intégrer en tant que membre permanent l'UMR Ressources, structure de recherche de l'ENSACF.

### **3 - Diplômes souhaités ou expérience professionnelle souhaitée : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil**

Le.la candidat.e sera titulaire d'un diplôme d'architecte et d'un doctorat en histoire de l'architecture ou en architecture. Un post-diplôme portant sur la transformation du cadre bâti ne constitue pas un pré-requis mais pourrait être apprécié selon le parcours présenté et les propositions d'enseignements envisagées.

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (ne pas modifier)**

### **Autres informations**

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

Mentions légales à faire figurer obligatoirement dans le champ de l'offre PEP

## **FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)**

**Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture**

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

**Liste de pièces à fournir :**

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

**Modalités de recrutement :**

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA *Clermont-Ferrand*

**CANDIDATURE (A compléter par l'ENSA)**

**Lien du site** <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2022>

**Personne à contacter** *Hélène GUICQUERO, Directrice des études et des relations internationales –helene.guicquero@clermont-fd.archi.fr*

**Autre personne à contacter** *Véronique BOURIOUX – Ressources humaines – veronique.bourieux@clermont-fd.archi.fr*

Adresses électroniques uniquement